Prévention des risques et sécurité dans les déplacements routiers

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Ouvriers d'ESAT

Durée
4 jours en 2 jours + 2 jours

Organisme de formation
- Alter Ego Conseil

Lieux & dates

- **Groupe 1**

Guéret
Les 4 & 5 nov. 2019
+ Les 18 & 19 nov. 2019

- **Groupe 2**

Limoges
Les 6 & 7 fév. 2020
+ Les 13 & 14 fév. 2020

Interlocuteur OF

Valérie OESTERREICHER
actionscoregionalesna.limousin@unifaf.fr
0555103200

Intervenants

- **Thierry MAGLIULO**
- **Lydia BELLANGER**

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier, dans le respect de la Loi de février 2005. Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste, ou conducteur d'un véhicule à 4 roues et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie.

Objectifs

- Etre capable de se déplacer en sécurité dans l'environnement routier,
- Identifier les risques routiers et leurs conséquences,
- Sensibiliser aux principales règles du code de la route,
- Responsabiliser le stagiaire par rapport aux conduites à risque (substances licites ou illicites, vitesse, téléphone portable, fatigue et sommeil….).

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé.

Contenu

Jour 1

Identifier les risques routiers et leurs conséquences

- Prise de connaissance et mise en place d'un climat de confiance,
- Le jeu du « dangereux ou pas dangereux ? »,
- De la théorie à la pratique… Faire comprendre que la route est partagée par tous et que les règles sont fondées sur des principes concrets de sécurité.

Jour 2

Sensibiliser aux principales règles du code de la route

- Découverte du code de la route, les bases et les fondamentaux,
- Découverte du code de la route sur le terrain.

Jour 3

Responsabiliser le stagiaire sur les conduites à risques

- Les conduites à risque « Bar pédagogique/Cannabis »,
- L'attention et la vigilance « le téléphone, la vitesse,… »,
- La gestion de la fatigue.

Jour 4

Responsabiliser le stagiaire sur les conduites à risques (suite) + Bilan partagé de la formation avec les encadrants

- Le jeu des risques,
- le P.A.S. (Protéger – Alerter – Secourir),
- Exercice pratique extérieur,

➔ Bilan partagé de la formation avec les encadrants.